



Procès-verbal du Conseil Municipal du 13 juin 2024 à 18 h 30

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le 13 juin à 18 h 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire**.

Étaient présents :

Mesdames Carole DERUY, Sylvie MAUTALENT,

Messieurs Jean-Luc LEDUC et Lahcen MIRI Adjointes,

Mesdames : Marie-Pierre DUVAL, Madeleine GABRIEL, Corinne HERBLOT, Rosalie LAFONT, Anita NIVAL, Katia REYES,

Messieurs : Gilles BAUDOIN, Frédéric CARRÉ, Valentin GUILLEUX,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Safia ALLAL, François AUBAS, Martine BRÉSON, Marc BRODIN, Sandrine GAUDEFROY, Jean-Charles LEFÈVRE, Gilbert LEGRAND, Franck LEMAIRE, Martine OLIVIER.

Pouvoirs : Marc BRODIN donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX, Martine OLIVIER donne pouvoir à Rosalie LAFONT, Sandrine GAUDEFROY donne pouvoir à Sylvie MAUTALENT, Franck LEMAIRE donne pouvoir à Anita NIVAL.

Marie-Pierre DUVAL et Lahcen MIRI sont désignées assesseurs, Carole DERUY est élue secrétaire de séance.

Ordre du jour de la séance :

1. Modification du tableau des effectifs communaux
2. Prime exceptionnelle de soutien au pouvoir d'achat, complément 1
3. Prime exceptionnelle de soutien au pouvoir d'achat, complément 2
4. Procédure d'expulsion locative
5. Sollicitation du fonds de concours CARCT, enveloppe n°1
6. Sollicitation du fonds de concours CARCT, enveloppe n°2
7. Demande de subvention : 80^{ème} anniversaire de la libération
8. Changement du contrôleur de feu tricolore place des Déportés

En ouverture du conseil, Monsieur le maire a donné les informations suivantes :

- L'échafaudage du clocher est en cours de démontage.
- De nombreuses manifestations sont organisées cet été, les informations se trouvent sur le site de la commune et ses réseaux sociaux.
- Les élections législatives auront lieu les 30 juin et 7 juillet.

Puis, sous la présidence de Jean-Paul ROSELEUX, maire, le conseil municipal, à l'unanimité, a :

- modifié le tableau des effectifs communaux,
- complété la délibération concernant la prime exceptionnelle de soutien au pouvoir d'achat,
- décidé d'engager une procédure d'expulsion envers un locataire ne payant pas son loyer,
- sollicité le fonds de concours de la CARCT, enveloppe n°1, pour l'achat d'un broyeur à végétaux,
- sollicité le fonds de concours de la CARCT, enveloppe n°2, pour le remplacement des rideaux de la salle des fêtes,
- demandé une subvention pour le 80^{ème} anniversaire de la libération de la commune,
- décidé de changer le contrôleur du feu tricolore, place des Déportés.

La séance est levée à 18 h 40.

Carole DERUY

Jean-Paul ROSELEUX

Secrétaire de séance

Maire